

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS est par les présentes donné qu'une demande de permis pour la démolition de l'immeuble sis au 12272, rue Cousineau, Montréal, a été déposée au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, dont le bureau est situé au 555, rue Chabanel Ouest, Montréal (Québec) H2N 2H8.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-huitième jour de mai deux mille onze.

Diane Rodrigue
Secrétaire d'arrondissement substitut
Directrice - Performance, greffe et services administratifs